



SOUS LES ARCADES

Journal d'Information de la Ville de Stenay

MOIS DE SEPTEMBRE 2009.



Mardi 11 août, le temps est à la pluie. S'agit-il des larmes du ciel, en ce jour de deuil pour la mairie et la ville de Stenay ? Car ce mardi, notre maire, Etienne Demulder, est allé rejoindre sa dernière demeure, dans cette ville qui a su en faire un de ses enfants, bien que natif d'ailleurs.



Que dire en de pareils moments ? Aucun mot ne saurait répondre à l'écho du vide qu'il laisse à la mairie. Même si la maladie l'en a tenu éloigné, il savait rester au courant des dossiers et donner les impulsions nécessaires pour tel ou tel projet. Par son action, son implication, Etienne Demulder a su devenir un Stenaisien et le premier d'entre eux. Arrivé dans cette ville par les aléas d'une carrière professionnelle, il a, dans un premier temps, agi pour maintenir la papeterie à Stenay. Mais cette fonction était trop étroite pour cet homme dont le dynamisme égalait son niveau d'implication. Homme de terrain et d'action, il s'engage dans la politique meusienne pour porter haut les couleurs de Stenay et donner à cette ville une aura aujourd'hui reconnue.

De lui, Stenay retiendra sa modernité et son action pour faire entrer cette cité dans le XXI^{ème} siècle. Préparant l'avenir, il a su aussi préserver la mémoire du passé et donner des infrastructures dont peu de villes de cette taille peuvent se prévaloir. Dresser la liste de ses actions et de ses réalisations serait un travail délicat à réaliser tant Monsieur le Maire avait à cœur de mener à bien les projets pour lesquels il s'était investi. Nous serions forcément trop lapidaire dans notre propos et à coup sûr en dehors de sa pensée et de son but de n'en citer qu'une seule.

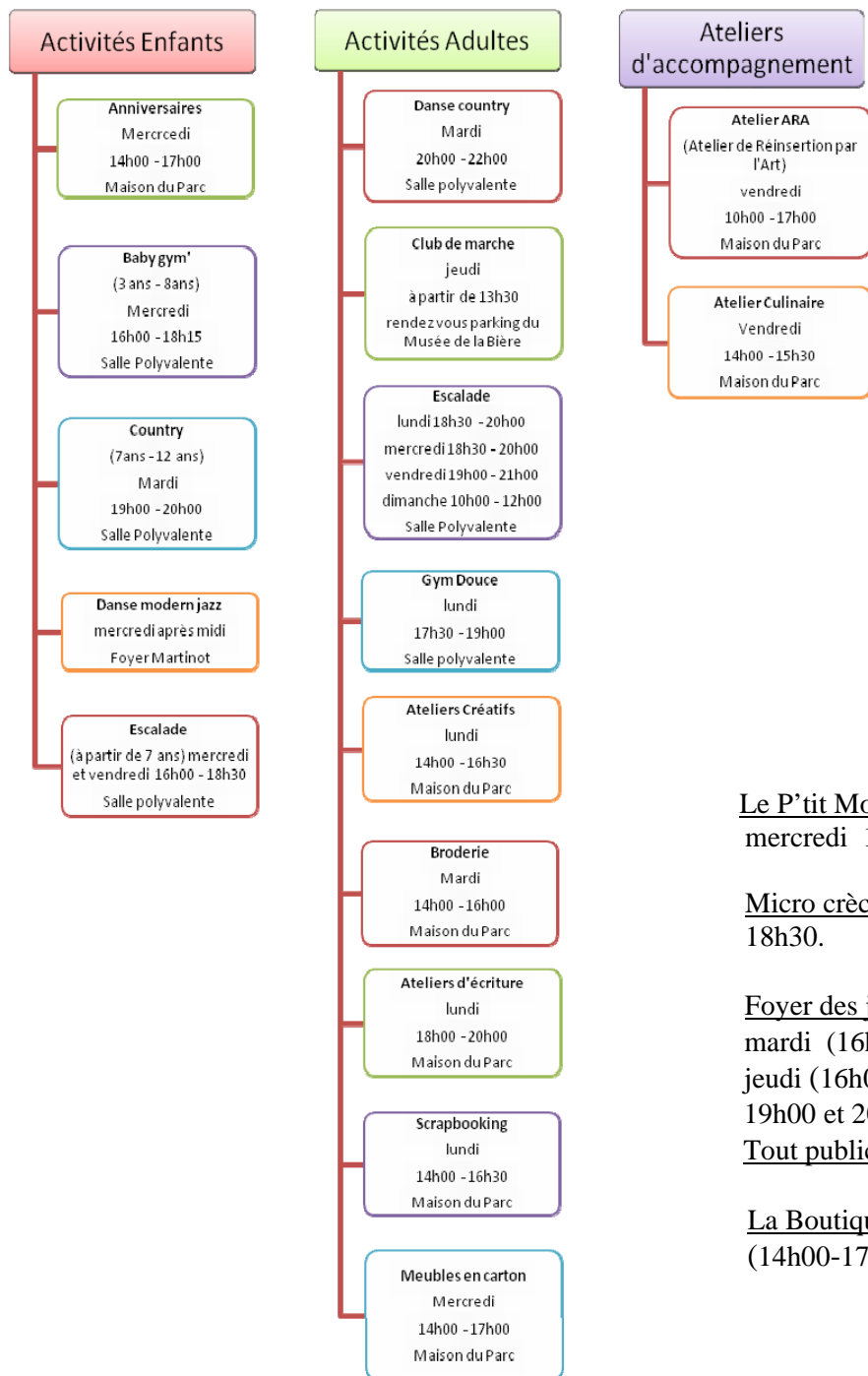
Elle se souviendra également de sa qualité d'écoute et de sa grandeur humaine. Toujours prêt à aider son prochain, il savait se mettre à la disposition de son auditeur et lui apporter l'aide et le réconfort qu'il savait nécessaire.

De lui, chacun saura garder le souvenir de cette combativité face à l'adversité et à la maladie. Quelle leçon de courage et de force de caractère ! il a su montrer et donner chaque jour un peu plus, repoussant sans cesse une échéance que chacun redoutait tous les jours.

« Reposez en paix, Monsieur le Maire, Monsieur Demulder, dans la certitude du bon travail accompli » (extrait de l'allocution de Mme Jaisson).

À LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03.29.80.38.09 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Le P'tit Monde, pour les enfants de moins de 6 ans :
mercredi 13h30 – 17h00 et jeudi 9h00 - 11h30.

Micro crèche : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Foyer des jeunes, uniquement de 14 ans à 18ans :
mardi (16h00-20h00), mercredi, (15h00-20h00),
jeudi (16h00-20h00), vendredi et samedi (16h00-
19h00 et 20h30-22h30).

Tout public : mardi et jeudi (14h00-16h00).

La Boutique solidaire : lundi (10h00-12h00) et jeudi
(14h00-17h00).

L'atelier d'écriture débutera le lundi 7 à 18h00. Pour retrouver des émotions oubliées, laisser aller son imagination sur des rives différentes permettant de faire chanter les mots, au travers de formes d'écritures variées (poésie, prose, oulipo...).

Le Scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé dont le but est de les mettre en valeur par une présentation plus esthétique qu'un simple album photo.

Pour connaître la date de démarrage des activités, contacter la Maison du Parc. Possibilité de mettre en place de nouveaux ateliers à la demande.

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DÉPOSER VOS ARTICLES

AVANT LE 18 SEPTEMBRE.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Mairie de Stenay – 55700 – STENAY.

MAIRIE.STENAY@wanadoo.fr ou archives.stenay@wanadoo.fr

POINT INFOS STENAY.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL : DES QUESTIONS LEGITIMES !

Depuis le décès de Monsieur Demulder, la ville de Stenay bruit de rumeurs et d'interrogations sur le fonctionnement du Conseil Municipal et la succession au poste de maire. Il paraît nécessaire de faire une mise au point sur les questions dont nous avons eu écho, afin que tous soient informés de la situation.

L'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose qu'en cas d'empêchement du maire « *le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint dans l'ordre des nominations* ». Le Conseil d'Etat dans un arrêt du 18 mars 1955 indique que le but poursuivi est d'éviter toute carence de l'autorité municipale. Ainsi édicté, le premier adjoint assume les fonctions de maire. Il exerce à ce titre les attributions de l'article L. 2122-27 et suivants du CGCT, relatives au pouvoir de police. Par ailleurs, les adjoints disposant de délégations données par le Maire, continuent d'assumer celles-ci jusqu'à la prochaine élection du maire (art. L. 2122-10 du CGCT).

Cependant l'article L. 2122-8 dispose que le Conseil Municipal doit être au complet pour pouvoir procéder à l'élection du maire (TA Dijon, 21 janvier 1992). Le Conseil Municipal de Stenay étant composé de 23 conseillers en exercice, le décès de Messieurs Demulder et Laurent fait tomber à 21 le nombre de conseillers municipaux. Cela signifie donc qu'il y a lieu de procéder à une élection partielle pour renouveler les deux conseillers manquant. Suivant les dispositions de l'article L. 2122-14 du CGCT, l'élection doit se tenir « *dans la quinzaine de la vacance* ». Cependant, cet article entre en conflit avec l'article L 247 du Code électoral qui dispose que « *l'arrêté de convocation est publié dans la commune quinze jours au moins avant l'élection* ». Face à cette contradiction le Conseil d'Etat, a rendu une décision reprise dans une circulaire ministérielle du 9 août 2006 qui indique que c'est la date de convocation des électeurs qui doit être arrêtée dans les quinze jours suivant la vacance, l'élection devant se tenir dans les trois mois suivant celle-ci.

En ce qui concerne les candidatures, l'article L 256 du Code électoral dispose que « *dans les communes de 2500 habitants et au-dessus, les candidatures isolées sont interdites et les bulletins distribués aux électeurs doivent comporter autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir. Les électeurs conservent le droit de déposer dans l'urne des bulletins dont la liste est incomplète* ». Nous rappelons qu'en vertu de l'article 2 de la loi n°2009-526 du 12 mai 2009, modifiant l'article L30 du Code électoral, « *Peuvent être inscrits sur les listes électorales en dehors des périodes de révision et lorsque les électeurs sont convoqués pour un scrutin [...] : 2° bis Les personnes qui établissent leur domicile dans une autre commune pour un motif professionnel autre que ceux visés aux 1° et 2° après la clôture des délais d'inscription, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec elles à la date du changement de domicile ; 3° Les Français et Françaises remplissant la condition d'âge exigée pour être électeur, après la clôture des délais d'inscription ; 4° Les Français et Françaises qui ont acquis la nationalité française par déclaration ou manifestation expresse de volonté et été naturalisés après la clôture des délais d'inscription ; 5° Les Français et les Françaises ayant recouvré l'exercice du droit de vote dont ils avaient été privé par l'effet d'une décision de justice* ».

CIRCULATION PERTURBÉE SUR STENAY.

En vue de la réalisation des travaux de la Porte de France et de la rue du Moulin, le premier adjoint a pris deux arrêtés réglementant la circulation et le stationnement. L'arrêté n° 2009-70 interdit la circulation et le stationnement rue du Port, à compter du 1^{er} septembre 2009. L'arrêté n° 2009-69 quant à lui, réglemente la circulation sur le RD 947 (route de Laneuville-Stenay) en mettant en place une circulation alternée, au moyen de feux tricolores de chantier. La rue du Moulin, quant à elle, sera complètement fermée à la circulation le temps des travaux. Le Conseil Général de la Meuse mettra en place les déviations nécessaires pour la circulation. Les entreprises sont en charge de la mise en place de la signalisation de chantier. Chacun est appelé à la plus grande vigilance pendant ces travaux, notamment au droit des chantiers.

MARCHÉ PAYSAN ET JOURNÉES DU PATRIMOINE.

Le prochain marché paysan se déroulera le samedi 19 au château de Charmois (Mouzay), de 14h30 à 18h30 (entrée gratuite). Les producteurs habituels, membres de l'association *Saveurs fermières de Meuse*, seront présents. Pour ce marché automnal, Alain Bonnefoy a brassé une bière spéciale, ambrée et houblonnée, mise en vente uniquement sur le marché. Et comme les Journées du Patrimoine se déroulent le même jour, des artisans et artistes (sculpteur sur pierre, forgeron, peintre sur porcelaine) présenteront leur métier dans la cour du château du XVII^e siècle.

NOUVEAU : LE BASKET-LOISIR

Pour sa saison 2009-2010, le club de basket, *Espérance Basket Stenay*, met en place un créneau horaire consacré au basket-loisir. Cela comprend de l'échauffement musculaire par de la gymnastique, puis du jeu de basket détente, sans compétition. Cette activité est facilement pratiquée par les hommes et femmes de tout âge. Le coût de la licence, assurance comprise, sera de 35 € pour un an. Une première rencontre est organisée le lundi 7 à 20h00 à la salle polyvalente. Les personnes intéressées par ce sport peuvent aussi prendre contact avec Bertrand Kolosa (06 80 27 54 87), Pascal Galouye (03 29 80 37 82) ou Patrick Huard (03 29 80 30 31 – numéro professionnel).

AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse (06 83 29 25 47).

Chaque premier samedi du mois : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

Chaque dimanche : balade découverte des étangs de Brouennes. Rendez-vous à 14h00. 4 km de marche en dénivelé. Tarif : 2 € par pers (03 29 80 66 74).

Du 1^{er} au 31 – STENAY : Exposition de peintures au Musée de la Bière.

Du 1^{er} au 06 – STENAY : Exposition de peintures (Musée de la Bière).

Du 1^{er} au 13 – STENAY : Exposition huiles sur papier au Port de Plaisance (OTSI).

Du 1^{er} au 30 – STENAY : Exposition de peintures à la Taverne du Moulin.

Le 05 - STENAY : Challenge de la Ville au Boulodrome (Boule Stenaysienne).

Les 05 et 06 – HALLES-SOUS-LES-CÔTES : Pèlerinage de Notre-Dame-de-Monserrat.

Le 06 – BEAUFORT-EN-ARGONNE : Voyage des Aînés.

Du 07 au 21 – STENAY : Exposition de photos au Musée de la Bière.

Du 08 au 10 – STENAY : Bourse aux vêtements d'automne au Foyer Mathis (A.F.R.).

Le 11 - STENAY Conférence au Musée de la Bière.

Le 12 – STENAY : Concert à la Taverne du Moulin.

Du 13 au 30 – STENAY : Exposition *Papillons* (Musée de la Bière).

Le 16 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.

Du 18 au 30 - STENAY : Exposition peintures au Port de Plaisance (OTSI).

Les 19 et 20 - STENAY - Journées du Patrimoine : visite guidée de la ville, entrée gratuite au Musée de la Bière, marché paysan à Charmois (le 19).

Du 22 septembre au vendredi 2 octobre - STENAY : Exposition *La Meuse déchirée* à l'Hôtel de Ville.

Le 23 – STENAY : Conférences *La Meuse déchirée* à l'Hôtel de Ville.

Le 25 - STENAY : Sortie brame du cerf (O.T.S.I.).

Le 26 – STENAY : Bourse d'échange d'objets brassicoles du Gambrinus France (Musée de la Bière).

Le 26 – STENAY : Concert

Les 26 et 27 – LAMOUILLY : Animation nichoirs, exposition, conférence, dédicace.

Pour toute information complémentaire, contactez l'Office de Tourisme : 5, place Raymond Poincaré

Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – e-mail : otsistenay@wanadoo.fr. Ouvert du mardi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

CLUB DE JUDO JUJITSU ET DE GRAPPLING

Le club de judo jujitsu et de grappling de Stenay annonce les horaires des cours pour le mois de septembre :

Adultes et à partir de 15ans :

- lundi de 19h00 à 20h30 (grappling)
- vendredi de 18h15 à 19h15
- jeudi de 18h00 à 20h00 (judo)
- vendredi de 20h15 à 21h45 (grappling).

Enfants de 5 à 7 ans :

- mardi de 18h15 à 19h15

Enfants à partir de 7 ans :

- vendredi de 19h15 à 20h15 (judo jujitsu).

REPRISE DU YOGA.

Le club de yoga de l'Amicale Culture et Loisir reprendra ses séances le jeudi 10 au foyer Martinot.

CLUB DES AINES.

Le Club des Aînés reprendra ses activités le jeudi 24. Toutes celles et tout ceux qui le souhaitent peuvent venir assister aux premières réunions et pratiquer le tarot, la belote, le rami, le scrabble et bien d'autres activités.

NOUVEAU À LA MAISON DU PARC.

L'Atelier **culinaire** de La Maison du Parc (Centre Social et Culturel de Stenay) pourra vous accueillir à partir du 11 septembre, le vendredi de 14h00 à 16h00. Cet atelier est prévu pour être multi-culturel et permettre ainsi le transfert de savoirs autour des saveurs du monde. Son but est de rassembler des personnes de toutes origines et de tous milieux autour d'une recette, différente chaque semaine, pour faire découvrir les plaisirs et les produits de leur pays. Des échanges autour de la cuisine créeront un partage sur les moyens les plus simples de se nourrir et la manière d'apprendre à transformer des produits basiques. A l'heure actuelle où les budgets consacrés à l'alimentation deviennent de plus en plus serrés du fait de l'augmentation des prix, apprendre à cuisiner en pratiquant le meilleur rapport qualité/prix devient la préoccupation de toute famille. Enfin, la cuisine est un moyen pour voyager autour de plats typiques qui favorisent la connaissance et l'entente entre les peuples. Inscriptions et renseignements auprès de la Maison du Parc (03 29 80 39 08).

LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.

Les conférences organisées par la Bibliothèque et les Archives Municipales reprendront le mercredi 16 à 18h00. Le thème retenu cette année permettra de découvrir les saints guérisseurs et les saints protecteurs. Cette présentation n'aura pas seulement une connotation religieuse mais proposera un mélange d'étude historique, de mythologie, de sociologie, de médecine populaire, voire de magie... Les habitants des quatre cantons du Nord de la Meuse ont longtemps vénérés de nombreux saints, parfois locaux, et de nombreux lieux (sources, monuments, chapelles, pèlerinages) étaient très fréquentés jadis par les paroissiens. Les fidèles avaient en effet besoin de soulager leurs souffrances physiques et morales, ou de se protéger contre le futur (épidémies, guerre, accouchements...). Cette conférence (gratuite) sera illustrée de nombreuses photos présentant documents anciens, statues de saints, vitraux...

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL.

Monsieur Stéphane Perrin, conseiller général, tiendra une permanence en mairie les samedis 05, 12 et 26 septembre de 9h30 à 11h30.

PELERINAGE A HALLES-SOUS-LES-CÔTES.

Samedi 5 à 20h30 : Louanges mariales, procession aux flambeaux.

Dimanche 6 : Messe solennelle à 10h30, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement à 15h00, procession à la grotte, vénération de la relique. Possibilité de prendre le repas de midi au gîte de Halles. Réservation obligatoire (03 29 80 35 93).

EXPOSITIONS AU PORT DE PLAISANCE.

Ce sont trois expositions que l'Office de Tourisme accueillera au Port de Plaisance en septembre. Outre la maquette de la Meuse sauvage, réalisée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Luxembourg, la salle verra se succéder Pierre de Martin et Nelly Mary. Jusqu'au 13, Pierre de Martin proposera douze huiles sur papier, réalisées avec une technique assez rare sur un papier de haute technologie, indéchirable et d'une tenue exceptionnelle dans le temps. L'artiste conçoit lui-même ses couleurs à partir de liants et de pigments purs, conférant aux œuvres une grande luminosité et une bonne résistance au vieillissement.

L'Ardennaise Nelly Mary présentera ensuite ses peintures à l'huile, acrylique, pastels et aquarelles du 18 septembre au 4 octobre. Nelly Mary pratique la peinture depuis plus de cinquante ans, inspirée par la nature mais s'orientant de plus en plus vers l'abstrait.

EXPOSITION LA MEUSE DÉCHIRÉE.

L'Association 14-18 Meuse, en collaboration avec la commune de Stenay, présentera du mardi 22 septembre au vendredi 2 octobre inclus à l'Hôtel de Ville une **exposition** qui offre une vision globale des souffrances endurées par les Meusiens au travers de plus de 300 photographies d'époque concernant plus de 110 communes. Cette exposition, conçue par Philippe Voluer et prévue initialement au mois de mai, sera ouverte au public du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h30 le vendredi). Pendant 51 mois, d'août 1914 au 11 novembre 1918, le département de la Meuse a été coupé en deux par un mur infranchissable, la ligne de front. De part et d'autre, les populations civiles (composées uniquement de femmes, d'enfants et de vieillards) ont vécu ces quatre années différemment. En zone libre, les conditions de vie restèrent acceptables et s'améliorèrent avec l'arrivée des Américains en 1917. Par contre, en zone occupée, les civils vécurent dans de véritables camps de prisonniers, avec leurs réquisitions et le travail obligatoire, leurs vexations et leur répression, leurs privations et leur impression d'abandon... Et sur la ligne de front, tous les villages disparurent totalement. L'exposition sera également ouverte aux scolaires ; des visites guidées peuvent aussi être organisées sur demande.

CONFERENCES. Le mercredi 23 à 20h30 se dérouleront deux conférences (entrée gratuite) :

- *Zone occupée / zone libre : la vie des civils* (Philippe VOLUER),
- *Les Américains en Meuse* (Jean-Luc DEMANDRE).

PROGRAMME DU CINEMA LUX À MONTMEDY.

Programme, abonnements : <http://cinema-montmedy.com>

L'AGE DE GLACE 3 (animation) : Jeudi 27 août (21h00), vendredi 28 (21h00), samedi 29 (15h00 et 21h00), dimanche 30 (14h30), mardi 1^{er} septembre (21h00).

UN ETE ITALIEN (drame, VO). Dimanche 30 (17h30 et 20h00), lundi 31 (20h00).

HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG MELE (fantastique) : Jeudi 3 (21h00), vendredi 4 (21h00), samedi 5 (15h00 et 21h00), dimanche 6 (14h30), mardi 08 (21h00).

MUTUM (drame, VO) : Dimanche 6 (17h30 et 20h30), lundi 7 (20h00).

LA-HAUT (animation) : Jeudi 10 (21h00), vendredi 11 (21h00), samedi 12 (15h00 et 21h00), dimanche 13 (14h30), mardi 15 (21h00).

LE SENS DE LA VIE (animation) : Dimanche 13 (17h30 et 20h00), lundi 14 (20h00).

PUBLIC ENEMIES (policier, sous réserve) : Jeudi 17 (21h00), vendredi 18 (21h00), samedi 19 (21h00), dimanche 20 (14h30), mardi 22 (21h00).

AMERRIKA (comédie dramatique, VO) : Samedi 19 (15h00), dimanche 20 (17h30 et 20h00), lundi 21 (20h00).

INGLORIOUS BASTARDS (guerre, interdit aux moins de 12 ans, sous réserve) : Jeudi 24 (21h00), vendredi 25 (21h00), samedi 26 (21h00), dimanche 27 (14h30), mardi 29 (21h00).

LOOKING FOR ERIC (comédie, VO) : Samedi 26 (15h00), dimanche 27 (17h30 et 20h00), lundi 28 (20h00).

ANIMATIONS AU MUSEE DE LA BIERE EN SEPTEMBRE.

Du 15 août au 6 septembre : Exposition de peintures *Entre Meuse et Argonne* d'Art Moris. Maurizio Sommacampagna dit *Art Moris* est peintre, naturaliste italien, d'origine ardennaise. Sa tendance va du figuratif à l'abstrait avec une note de relief.

Du 7 au 21 septembre : Exposition photos *Jardins de Pierres* d'Eric de Wallens sur les cimetières militaires et les quelques très rares vestiges sis dans la province de Flandre Occidentale (Belgique) et de la région de Ypres. Bien méconnu, ce combat de 1914-1918 est le reflet de Verdun, une guerre sans pitié, avec autant de misère et d'injustice.

11 septembre : Conférence *Jardins de Pierres* d'Eric de Wallens.

Du 13 au 30 septembre : Exposition photographique *Papillons* de Gérard Vogel (LPO Meuse Déclit Nature).

19 et 20 septembre : Journée du Patrimoine. Entrée Gratuite.

LE CAFÉ CULTUREL DE LA TAVERNE LE CYGNE.

Depuis le mois de mai, la taverne Le Cygne (à côté du Moulin Le Cygne – 16, rue du Moulin) propose de nombreuses animations dans le cadre de son café culturel. Le programme détaillé peut être obtenu sur le site : <http://taverne.moulin-le-cygne.com> et au 03 29 80 68 73. La taverne Le Cygne est ouverte le jeudi de 14h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 14h00 à 23h00, le dimanche de 14h00 à 20h00.

Du 1^{er} au 30 : Marijke Verschoor et Anne-Marie Verschoor (peintures).

Samedi 12 de 20h00 à 23h00 : Trio Trabant (tzigane).

Samedi 26 de 20h30 à 23h00 : musique tzigane.

ETAT-CIVIL DE JUILLET ET AOÛT.

NAISSANCES :

Célia BERNARD

Dana GEORGE

Kenza THIÉRY

Hugo GOEURY

Elijah BAYARSAIKHAN-TACCONI

Yasin HAMMACHI

MARIAGE :

Aymeric THEVAL et Océane LEROY

Eric LHOMMEAU et Stéphanie LE GROM DE MARET

DECES :

Gertrude JUNGLES

Blanche MARJOLLET épouse LOUBEYRE

Simone DELOSSEDAS épouse BALICKI

Gabrielle ANDREUX veuve LECLERC

Elodie CAMBRÉSY veuve FRATTINI

Roger HUSSON

Lucie ROBAT veuve GENÈVE

Anselmo PASCUAL

RECEVEZ *SOUS LES ARCADES* PAR INTERNET.

Plus de 200 personnes reçoivent désormais *Sous les Arcades* tous les mois, à Stenay dans le canton et partout dans le monde. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à archives.stenay@wanadoo.fr.

SERVICE MEDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),

en cas d'urgence, appelez le numéro unique :

0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE : APPELEZ LE 15 !

MEDECINS

Dr DIDOT: 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER: 03 29 80 32 00
Dr THINUS : 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 - INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 - BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

Taxis du Nord-Meusien
13, rue de la Petite Fontaine
55700 - LANEUVILLE
Tél. : 03 29 80 41 44

KINESITHERAPEUTES

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban
03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy
03 29 80 63 72

**Stéphanie PRUDHOMME
et Éloïse CHEVALIER**
4, rue Général de Gaulle
03 29 86 31 42

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
03 29 80 38 18

DIETETICIENNE

France DIHARS
8 rue Beaugrand
06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
03 29 80 45 73

VETERINAIRES

**MM EVRARD, RAPPE et
SARLET**
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
03 29 80 62 19

INFIRMIERES

**Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS**
Résidence Vauban
03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, rue du Gal de Gaulle
03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce
Tél. : 03 29 80 35 90

PHARMACIENS

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 - DUN-SUR-MEUSE
03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 - STENAY
03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 - STENAY
03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille
55600 - MONTMEDY
03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille
55600 - MONTMEDY
03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 - DAMVILLERS
03 29 85 60 29

GARDES DE SEPTEMBRE

Les 5 et 6
Pharmacie MARC
(MONTMEDY)

Les 12 et 13
Pharmacie LAURENT
(STENAY)

Les 19 et 20
Pharmacie des Arcades
(STENAY)

Les 26 et 27
Pharmacie du Val Dunois
(DUN-SUR-MEUSE)

Les 3 et 4 octobre
Pharmacie de la Place
(MONTMEDY)

**→ SOUS RESERVE -
CHANGEMENTS
POSSIBLES AU COURS
DU MOIS.**

**ATTENTION : EN SEMAINE,
LE REPONDEUR DE VOTRE
PHARMACIEN DONNE LA
PHARMACIE DE GARDE.**

MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban - 55700 - STENAY. Email : maisondesservices@stenay.com - Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 0 3 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

A.D.A.P.A.H. (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.

A.D.M.R. : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.

A.G.R.R. (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.

A.M.I.E. : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.

AMIVIE : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).

C.A.U.E. : Le jeudi 10 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services

CENTR' AID - Soins aux toxicomanes. Les jeudi 03 et 17 de 13h30 à 16h00.

C.I.C.A.S. (retraites complémentaires) : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 0820 200 015.

C.R.A.M. (service retraite) : 4^e mardi du mois sur rendez-vous au 0821 10 54 10.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 86 97 43.

I.L.C.G. – Instance Locale de Coordination Gérontologique : Le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.

MAISON DE L'ADOLESCENT : Se renseigner au 06 88 87 27 25.

Sécurité Sociale : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.

S.S.I.A.D. : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES – Se renseigner à la Maison des Services.

EMPLOI – FORMATION

Pôle Emploi : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.

ASSEDIC : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr

KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE : En libre accès au Foyer des Jeunes.

MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN : Les mardis, jeudis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

POINT EMPLOI : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

ACCES AU DROIT

CEDIFF (Information juridique en droit privé) : Le mardi 08 de 13h30 à 16h30 et le lundi 21 de 14h00 à 17h00.

Conciliateur de justice : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

Défense des Consommateurs (Familles Rurales) : Le 04 septembre.

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34

CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE : les jeudis 10 et 24.

CROIX BLEUE : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

PLANNING FAMILIAL : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - Maison du Parc B.P. 67 – 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 39 08

ACCUEIL : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

C.L.S.H. : Le mercredi de 13h30 à 16h30.

CODES 55 et Infos sur drogue, tabac et alcool : Tous les jours.

FOYER DES JEUNES, Résidence Vauban : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00.

P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS : Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

BOUTIQUE SOLIDAIRE (ancien vestiaire) : Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.

DIVERS

A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).

ATELIER YOGA : Reprise le jeudi 10.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.

C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS :

Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 17h00 à 18h30 – 23, Rue Chanzy – Stenay.

CLUB DES ANCIENS : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)

C.M.P.P. : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

CONSEILLER GENERAL : Permanence les samedi 05, 12 et 26 septembre de 9h30 à 11h30 en mairie

ECOLE DE MUSIQUE : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

MUSEE DE LA BIERE : Tous les jours de 10h00 à 18h00.

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la Communauté de Communes du Pays de Stenay.

OFFICE DE TOURISME : Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tous les jours de 16h00 à 19h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

PEPINIERE D'ENTREPRISES : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 – ZI Quartier Chanzy – Tél. : 03 29 80 38 38.

SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT : Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

U.N.C.A.F.N. : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

MESSE : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

MISSION EVANGELIQUE : Les 11 et 25 septembre à 20h00 (petite salle des fêtes).

ATTENTION !

Certaines dates peuvent changer.
Renseignez-vous avant toute démarche.